

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les entreprises du cœur



Le mercredi 03 décembre 2025, à Valence,

LES ENTREPRISES DU CŒUR CÉLÈBRENT LEUR PREMIÈRE ANNÉE

Près de 250 personnes, entreprises, associations, partenaires, se sont réunis ce mardi 2 décembre au VRDR pour célébrer la première année du Fonds de dotation [Les Entreprises du Cœur](#). Une soirée réussie, placée sous le signe de l'engagement et de la solidarité, qui réunissait les 45 entreprises fondatrices mobilisées pour soutenir des associations locales, agissant en faveur des personnes en situation de précarité et grande précarité, en Drôme et en Ardèche.

« Dans le contexte morose que nous traversons, voir des entreprises qui s'engagent concrètement et se mobilisent ensemble aux côtés des associations pour faire reculer la précarité en Drôme-Ardèche, c'est précieux. Votre énergie et votre engagement redonnent confiance ».

Simon Francon - In Extenso Vallée du Rhône, cofondateur des Entreprises du cœur.

UNE PREMIÈRE ANNÉE RICHE EN ACTIONS ET EN IMPACTS

En tout juste un an, Les Entreprises du Cœur ont bien dépassé leurs prévisions initiales avec :

- 45 entreprises engagées représentant plus de 5 000 collaborateurs,
- 15 associations accompagnées,
- Plus de 81 000 € redistribués cette année, dans le cadre d'un premier appel à projets, et 35 000 € de dons de matériels supplémentaires offerts par les entreprises et les collaborateurs,
- Des centaines d'heures pour apporter temps et expertises aux associations,
- Un soutien opérationnel à chaque association et à chaque entreprise pour faciliter les liens.

L'impact de cette première année illustre la puissance de l'engagement collectif des entreprises et des collaborateurs.

*« L'action collective, à travers le don, est le moyen le plus efficace de faire bouger les lignes, construire un futur souhaitable et solidaire et **changer des vies** ».*

Evelyne Barberot – GPA, Présidente des Entreprises du cœur.

POURSUIVRE ET ÉLARGIR LA MOBILISATION : CAP SUR 2026

L'ambition est forte pour répondre aux besoins croissants de notre territoire : mobiliser de nouvelles entreprises, renforcer l'engagement des collaborateurs et élargir le nombre d'associations soutenues. La dynamique engagée en Drôme et en Ardèche ne fait que commencer.

L'année 2026 s'annonce encore plus ambitieuse : 160 000 € de dons seront alloués à des projets solidaires concrets, portés par des associations locales, afin de lutter efficacement contre la précarité et la grande précarité.

Les Entreprises du Cœur continuent de fédérer de nouvelles entreprises pour construire un territoire toujours **plus solidaire**.

CONTACT PRESSE

Pauline PRUNIER • 07 56 84 66 24 • www.lesentreprisesducoeur.org • pauline.prunier@lesentreprisesducoeur.org

